

“ Il y a deux ans, Messieurs, que j'eus l'honneur de vous écrire et de vous envoyer un certificat de médecin qui m'autorisait à rester encore un an en France, suivant mon *exeat* et que l'exigeait votre acte capitulaire, sur quoi je n'ai point eu de réponse, sans doute que nous n'avons plus de secrétaire. L'année dernière, je me mis en marche ; et je tombai malade à 4 ou 5 lieues de la Rochelle, ce qui m'obligea de relâcher, sans pouvoir vous donner de mes nouvelles ni vous envoyer de certificat de médecin, parce que j'étais par les campagnes et les chemins de traverse, où l'on ne trouve point d'empoisonneurs. L'on m'a mandé, messieurs, que cela vous avait obligé à faire beaucoup de façon pour me faire toucher mon revenu du canonat que j'ai l'honneur d'occuper parmi vous. J'en suis surpris, car, outre que la Compagnie devait rendre justice à ma probité, elle devrait aussi s'en rapporter, sans aucune difficulté, à la lettre que j'écrivis à M. l'Evêque qui a bien voulu vous exhorter à me rendre justice. Je lui en ai véritablement obligation. Car il n'est point gracieux pour un particulier d'avoir aucun démêlé avec son corps. Pour prévenir toute difficulté, je vous prie, messieurs, d'approuver encore mon relâche, cette année. J'avais et j'ay grande envie de me rendre ; je suis à la Rochelle depuis deux mois pour cet effet ; mais les dangers évidents d'une longue prison en Angleterre me mettent dans l'obligation d'attendre la paix.

“ Pour avoir trop tardé notre départ, nous apprenons que la mer est couverte de flottes anglaises. Si j'étais plus riche, ou que je fus religieux, je courrerais volontiers tous les risques<sup>(1)</sup>, si le chapitre par bonne volonté voulait s'obliger par un acte capitulaire à payer tous

---

(<sup>1</sup>) Comme on le voit et comme on le verra aussi plus loin, notre chanoine n'était pas précisément enthousiaste de la pauvreté des religieux, et qui pourrait le blâmer puisqu'il s'agissait des moyens de voyager ? Il est évident que les religieux ont sous ce rapport plus de facilités et de ressources que les séculiers.